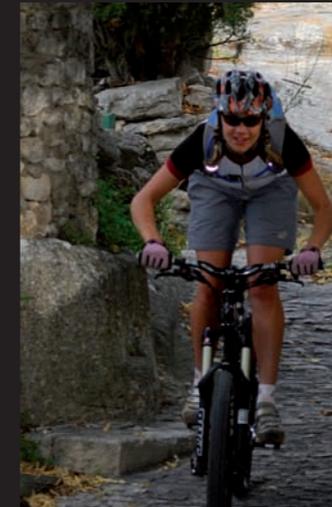


Longtemps vécus exclusivement comme une aventure personnelle, les sports de nature ont su évoluer et sont perçus aujourd'hui dans le champ nouveau des loisirs et du tourisme, donc de l'économie ! Cette évolution, vécue comme une «révolution douce», éveille un grand intérêt, mais pose aussi de nombreuses questions.

Comment en particulier sur notre territoire, concilier ces pratiques aptes à dynamiser restauration, hébergement, en un mot vie locale, avec des objectifs de développement durable susceptibles de respecter les milieux naturels, mais aussi les droits des propriétaires, les autres usages ou même les problèmes de sécurité et de secours ?

Je m'engage en tant que vététiste responsable, à respecter le code de bonne conduite

Ayez la Luberon attitude...



Passez à l'action !

On a tous un rôle à jouer. Chaque vététiste convaincu, c'est autant d'acteurs qui se mobilisent pour le développement durable...

Adoptez la Luberon attitude et faites en sorte de «passer le message», de sensibiliser les autres pratiquants au respect de ces recommandations...

01 Soyez prudent, respectez le code de la route.

Pour un respect mutuel et une bonne cohabitation entre les différents usagers de la route et des itinéraires de randonnée.

En ville, respecter la signalisation (stop, feux, sens unique...).

Maintenir une trajectoire rectiligne, signaler distinctement ses changements de direction.

Sur la route, ne jamais rouler en groupe à plus de deux de front. Lorsque la chaussée est étroite ou la visibilité insuffisante, se mettre sur une file pour permettre aux automobiles de doubler sereinement.

Etre courtois avec les automobilistes, avec les piétons et les cavaliers qui sont toujours prioritaires ; les croiser ou les dépasser avec précautions.

02 Soyez cool... et vous éviterez le 112 !

Pour avoir un comportement sans danger pour autrui et éviter les accidents graves.

Ne pas surestimer ses capacités, maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances. Adapter son pilotage en fonction de l'état du chemin et des aléas possibles. Pour une réaction rapide des secours, appeler le 112, même d'un portable verrouillé ou avec un très faible réseau.

03 Cyclistes, on pense à vous, alors profitez !

Pour votre sécurité et le plaisir de rouler. Pour valoriser la qualité des itinéraires, développer l'usage du vélo et les équipements adaptés. Lorsqu'ils existent, privilégier les aménagements prévus pour les vélos : pistes et bandes cyclables, jalonnements cyclables...

04 Le feu est l'ennemi de la forêt... et du vététiste !

Pour minimiser les risques d'incendies en forêt.

Ne jamais faire de feu, même en hiver, à moins de 200 m d'un espace boisé. Ne pas fumer ni jeter d'objet incandescent en forêt ; c'est interdit et puni par la loi

05 Un usager avisé en vaut deux.

Pour ne pas risquer sa vie et ne pas gêner les opérations de lutte contre les incendies de forêt.

Se renseigner l'été sur les conditions et la réglementation d'accès aux massifs forestiers.

Info Vaucluse : 04 88 17 80 00

Info Alpes-de-Haute-Provence : 08 92 68 02 04.

06 Bien vivre en vélo c'est possible !

Pour préserver votre propre sécurité et éviter les mésaventures.

Bien préparer sa balade, prendre conseil auprès des guides, s'informer auprès des offices de tourisme...

Ne jamais partir trop tard surtout sur un parcours que l'on ne connaît pas et informer son entourage de son itinéraire. S'assurer des conditions météo ! Attention aux rafales de vents qui peuvent vous déporter et aux chutes par temps humides...

Contrôler l'état de son vélo, vérifier son système d'éclairage, s'habiller de façon à être vu (vêtements clairs ou réfléchissants).

Ne pas oublier d'ajuster son casque et d'enfiler son équipement de protection.

Bien emporter les accessoires de réparation. Ne pas oublier boisson, vivres, carte, trousse de premier secours, téléphone portable...

07 Garez-vous sur les parkings... comme en ville !

Pour ne pas entraver les secours éventuels, ni le travail des agriculteurs, exploitants forestier et autres.

Ne pas stationner n'importe comment le long des pistes, ni devant une barrière, ni face aux débouchés des chemins d'exploitations, ni à proximité des citernes d'eau...

08 Pour votre sécurité, pas de camping sauvage !

Pour limiter les nuisances dans un espace naturel sensible et ne pas prendre le risque d'être la victime d'un éventuel feu de forêt.

Ne jamais faire de camping sauvage ! Le bivouac (campement sommaire provisoire, avec ou sans tente, du coucher au lever de soleil) est interdit l'été dans les massifs forestiers. Le reste de l'année il peut être toléré avec l'accord préalable du propriétaire.

09 Un déchet n'est heureux que dans une poubelle !

Pour randonner dans une nature propre et montrer l'exemple...

Rempporter tous ses déchets jusqu'à la poubelle la plus proche ; de la chambre à air jusqu'au moindre petit papier d'emballage...

Veiller systématiquement à ce que nos amis ne laissent rien derrière eux !

10 Vététistes, on vous laisse passer, alors respectez !

Pour que se perpétue le libre accès aux sites naturels ; la plus grande partie du massif du Luberon est privée !

Pour ne pas porter préjudice au travail quotidien des bergers et des exploitants agricoles.

Pour participer à la vie rurale et contribuer à la sauvegarde de la beauté de nos paysages.

Eviter de sortir de l'itinéraire balisé et/ou ouvert au public. Sur les chemins privés présumés ouverts aux promeneurs, donc sans avertissement contraire du propriétaire, ni caractéristiques physiques contradictoire (panneau privé, proximité d'habitation, impasse...), rester discret et respectueux des lieux. Ne pas traverser les pâturages ni effrayer le bétail en restant à distance. Respecter les cultures et les vergers. Ce n'est pas parce que les fruits sont bons pour la santé qu'il faut les voler ! Acheter les sur les marchés locaux.

11 La chasse est une tradition dans le Luberon.

Pour laisser la possibilité à chacun d'exercer son activité dans de bonnes conditions.

Pour ne pas déranger les chasseurs qui contribuent eux aussi à la gestion du gibier et à la conservation des milieux naturels.

En période de chasse, être attentif aux panneaux qui signalent d'éventuelles battues. Ne pas s'engager dans les zones de chasse. Dialogue courtois avec les chasseurs qui vous conseilleront où passer...

12 En VTT, ne sortez pas des sentiers battus !

Pour limiter la constitution de zones et de couloirs d'érosion et ne pas aggraver l'érosion naturelle des chemins.

Pour éviter de mettre en péril, par la somme de dégradations anodines, notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Respecter l'état des sentiers, rester sur le bon tracé, ne pas couper les virages surtout si la pente est raide. La trace directe n'est pas assimilable à l'esprit d'adresse, d'équilibre et de glisse. En compétition la coupe est synonyme de triche !

Ne pas rouler hors piste dans un espace naturel sensible, en particulier sur les pelouses sommitales des crêtes du Luberon, les zones ocrières et argileuses, les rives des cours d'eau.

13 Les animaux ont des oreilles... alors chut !

Pour ne pas déranger la faune sauvage ; certains animaux effrayés peuvent abandonner leurs petits.

Respecter le calme des grands espaces naturels, en étant le plus discret possible.

Au cœur des massifs, en VTT, éviter de progresser en groupe trop important : pas plus de 8 VTT !

14 Une fleur est plus belle dans la nature.

Pour préserver les 65 espèces de plantes protégées par la loi sur le périmètre du Parc.

Ne pas ramasser ni dégrader les plantes protégées. Dans le doute éviter la cueillette des plantes sauvages. Respecter les jeunes arbres et la végétation en général.

15 Ayez du cœur pour les fossiles, laissez-les à terre !

Pour admirer les pierres et les fossiles sans mettre en péril les secrets de notre passé.

Sur les 28 sites de la Réserve naturelle géologique du Luberon, signalés par des panneaux, ne pas extraire ni ramasser de fossiles et de minéraux ; c'est interdit ! Ailleurs, seul le ramassage en quantité limitée est autorisé.

16 Une pierre ébranlée est la fin assurée des édifices en pierre sèche !

Pour éviter de déstabiliser des pierres et préserver les témoignages du passé que sont les constructions en pierre sèche (sans mortier).

Ne pas grimper sur les vieux murs et autres édifices en pierre sèche. Ne pas franchir les murs des cultures en terrasse.

17 Soyez un randonneur responsable !

Pour respecter les milieux naturels, mais aussi les droits des propriétaires et les autres usages.

Ne pas créer de nouveaux sentiers, ne pas baliser de traces sauvages, ni réouvrir d'anciens chemins sans avis favorables

des autorités et des propriétaires. S'informer de l'existence de zones sensibles ou réglementées auprès des communes, du Parc du Luberon, de l'ONF...

8 Soyez un sportif mobilisé !

Pour favoriser la sécurité et la qualité de nos itinéraires.

Signaler aux autorités les dégradations que l'on constate ; absence de balisage, signalétique dégradée, chemin écroulé, sentier barré...

Participer aux actions de nettoyage des sentiers et collaborer aux travaux d'entretien des itinéraires permanents.

9 Soyez un pratiquant concerné !

Pour le développement durable de son activité de loisirs.

Faire en sorte de «passer le message» et de sensibiliser les autres pratiquants au respect des engagements de ce code de bonne conduite. Ayez la Luberon attitude !

Où j'en suis ?



Total de 12 à 18 points :

Bravo ! Vous prenez soin du milieu naturel, vous respectez les autres usagers et vous êtes attentif à votre sécurité. Continuez et surtout faites passer le message « Ayez la Luberon attitude ! ».

Jeu Quizz Luberon attitude...



Évaluez votre pratique !

En tant que vététiste, ma façon de rouler est-elle compatible avec la protection de l'espace naturel, le respect des autres usagers et la vigilance sécuritaire ?

Répondez sincèrement aux questions suivantes ; une seule réponse possible à chaque fois.

Vous faites le total des points attribués à chacune de tes réponses :
réponse a » 1point,
réponse b » 2points,
réponse c » 3points.

À chaque sortie VTT

- a/ Je vérifie systématiquement l'état de mon vélo, et en toute circonstance je mets mon casque et mon équipement de protection (gants, jambières...).
- b/ J'ôte mon casque dans les grosses montées ou sur les chemins faciles.
- c/ J'emporte mon casque. Mais il m'arrive cependant de l'oublier ; dans ce cas je suis plus prudent !

Le plus souvent, je roule

- a/ Avec deux, trois amis.
- b/ En groupe de dix, douze.
- c/ Seul, mais en informant mon entourage de mon itinéraire.

En rando VTT

- a/ Je reste toujours sur les chemins et les sentiers
- b/ Je sors parfois de la trace des sentiers
- c/ Je roule où je veux.

En été, dans les massifs forestiers du Luberon, je peux rouler

- a/ Entre 5h et 12h sauf les jours de risque exceptionnel de feux de forêt.
- b/ Jamais c'est interdit !
- c/ Toute la journée, sauf les jours de grand vent.

En période de chasse

- a/ Je suis attentif à ne pas pénétrer dans une zone de battue, quitte à faire demi-tour.
- b/ Je ne roule plus ; c'est trop risqué !
- c/ Je poursuis mon chemin et je fais du bruit pour que les chasseurs ne me confondent pas avec du gibier !

Pour pique niquer en forêt, après une bonne rando

- a/ Je me mets à l'ombre sous les plus grands arbres.
- b/ Je m'installe dans le champ juste à côté.
- c/ Il m'arrive de faire un barbecue à l'écart des arbres.

Après une petite pause

- a/ Je veille systématiquement à ce que mes collègues ne laissent rien derrière eux !
- b/ Je ramène tous les petits papiers d'emballages de mes encas.
- c/ Il m'arrive d'abandonner derrière moi une peau d'orange...

Quand je croise un cavalier ou un randonneur sur un sentier

- a/ Je m'arrête et j'attends qu'il me dépasse pour repartir.
- b/ Je ralentis et j'attends qu'il se décale pour le dépasser.

- c/ J'accélère avec précaution pour ne pas le gêner.

Quand un sentier est très embroussaillé

- a/ Je le signale au Parc, en mairie ou à l'office de tourisme...
- b/ J'y reviens avec mon sécateur !
- c/ Je passe à côté car c'est plus facile.

En descente, je dérape de la roue arrière

- a/ Rarement ; c'est signe que je n'ai pas tout maîtrisé !
- b/ Uniquement dans les épingles serrées. C'est efficace pour réaligner le vélo !
- c/ Autant que possible, dans chaque virage. C'est très plaisant !

En chemin, il m'arrive de faire des photos

- a/ De paysage...
- b/ Du groupe des 15 collègues avec qui je roule.
- c/ De mes plus forts collègues en train de franchir un mur en pierre sèche.

En principe quand je tombe, c'est parce que

- a/ J'ai fait une faute de pilotage.
- b/ Je suis allé trop vite.
- c/ J'ai voulu doubler un de mes collègues.

